

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & QPV

Réfléchissons ensemble à la suite !

Retour sur la réunion du Lundi 6 Avril 2020

Organisée à distance via Zoom

[Animation par Baptiste Ceresa (CRPVE), Christophe Girard (Initiative Essonne), Céline Settimelli (France Active Seine et Marne – Essonne)]

Liste des participant.e.s			
NOM	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE
ABOU	Jean-Louis	Président	Cercle d'Initiation à l'Aéronautique pour la Jeunesse
AOUIZERATE	Sophie	Consultante et Formatrice	Raisonnances
AUDIBERT	Céline	Directrice politique de la ville et insertion	Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
BARTOLI	François	Chargé de mission Emploi/Insertion	Direction de la Politique de la Ville et de l'Insertion
BATAILLE	Philippe	Habitant d'Evry BSBG	Conseil Citoyen quartier Bois Sauvage Bois Guillaume
BONNEAU	Camille	Chargée de mission politique de la ville	Vallée Sud Grand Paris
BRUNI	Marina	Chargée de mission	Ville de Ris Orangis
CHANTECLAIR	Nathalie	Directrice de renouvellement urbain et de la cohésion sociale	Mairie de Longjumeau
CLAVELIERES	Carole	Chargée de mission Contrat de ville	Mairie de Villiers-sur-Marne
DUPONT MAITRE	Christelle	Manager de centres villes	CA VYVS

Dupuis	Dominique	Consultante	D2 Consult - PôleS NOE - Club EF&DD
FRUGIER	Suzanne	Directrice de pôle développement économique emploi commerce tourisme	Cœur d'Essonne Agglomération
GARRIC	Clément	Conseiller en insertion sociale et professionnelle et Co-animateur du Groupement de Créateurs Essonne	Mission Locale Nord Essonne
HOLLAENDER	Christophe	chef de projet emploi développement économique local	Direction de l'Attractivité et de l'Emploi
LARGILLIER	Jean-Marie	Bénévole - Action sur les QPV	Initiative Essonne
LUCAS	Eliane	Administrateur - membre du bureau	MJC Les Passerelles
PAPON	Colette	CONSEILLERE EN INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE	Hercule-Insertion
REMOND	Véronique	Déléguée du Préfet	Préfecture
SNOBBERT	Sandrine	Cheffe de projet Politique de la Ville	Mairie de Longjumeau
TAPE	Leinan	Chargée de mission politique de la Ville	Mairie d'Athis-Mons
THEVENON	Pascal	Chargé de démocratie numérique	Communauté d'Agglomération Grand Paris sud
THOMAS	Louise	Chargée de mission création d'entreprise	Cœur d'Essonne Agglomération

Déroulé de la rencontre

1) Les acteur.rice.s du territoire face au COVID-19 : état des lieux

- ✓ L'adaptation des professionnel.le.s en cette période de confinement
- ✓ Et après : quelle visibilité ?

2) Attentes vis-à-vis des groupes de travail Développement économique & QPV - *Déterminer les besoins des professionnels et déployer des contenus et modalités d'animation adaptées*

A noter :

La séance a réuni des acteur.rice.s du territoire ayant participé ou non aux trois groupes de travail « développement économique & QPV », mis en œuvre depuis le 3 décembre 2019 par le CRPVE, Initiative Essonne, et France Active Seine et Marne-Essonne.

En cette période troublée, l'objectif était de créer un espace d'échange entre acteur.rice.s du développement économique et de la politique de la ville afin de partager, discuter, évoquer les problématiques auxquelles chacun.e est confronté.e dans ses missions respectives.

En étant attentives aux besoins et préoccupations des acteur.rice.s du territoire, ce temps d'échange a ainsi donné des indications aux trois associations pilotes de la démarche, permettant d'adapter en conséquence leurs actions à leur service.

Constat #1 : La sidération

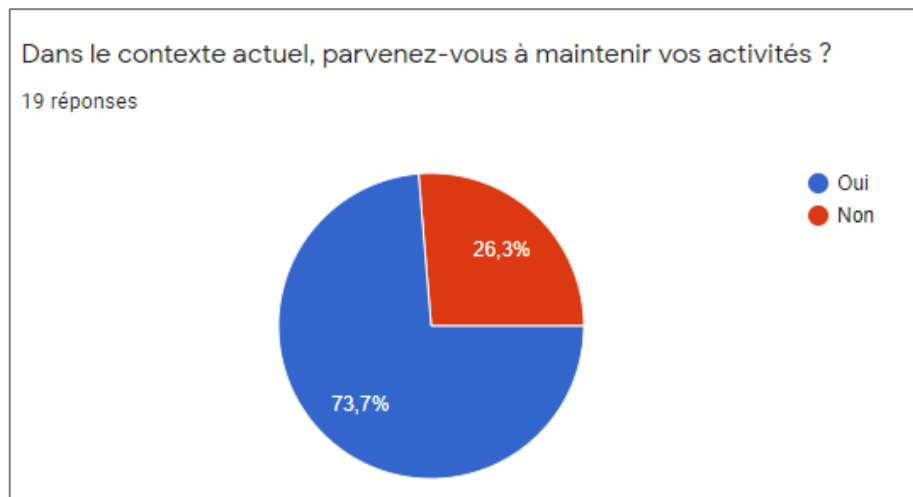
Les participant.e.s à ce temps d'échange collectif ont été unanimes quant à la sidération ressentie suite à l'annonce de la crise sanitaire en France.

Les professionnel.le.s ont dû changer leurs habitudes de travail, le télétravail n'étant pas forcément ancré dans leurs pratiques. De plus, ces dernier.e.s ont fait face à une succession d'annulations de réunions, d'événements sans pour autant bénéficier de visibilité.

Certain.e.s d'entre eux/elles ont concédé avoir mis plusieurs jours, voire semaines avant de pouvoir retrouver des repères.

Des mesures d'urgences ont alors été globalement mises en place par les différent.e.s acteur.rice.s, la première d'entre elles étant **le maintien du lien**.

Constat #2 : Un maintien d'activité partiel et à vitesse variable

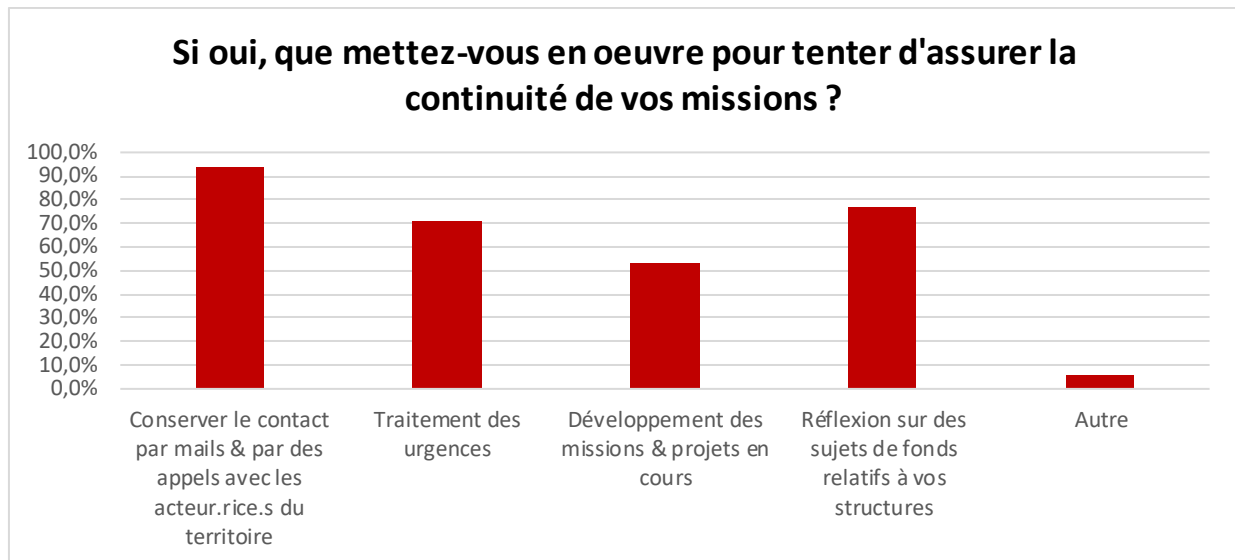


A travers ce questionnaire qui a été transmis aux inscrit.e.s à la réunion, parmi les répondant.e.s environ trois professionnel.le.s sur quatre parviennent à maintenir une activité.

Ces personnes ne peuvent pas maintenir leur activité professionnelle car :

- ✓ Leur activité repose sur l'accueil de publics, la formation et la mise en réseaux d'acteurs, l'organisation d'événements, autant d'activités incompatibles avec les mesures de confinement.
- ✓ Leurs situations familiales ne le permettent pas.

Une des personnes répondant négativement à la précédente question est particulièrement représentative des échanges qui ont eu lieu durant la réunion. Effectivement cette personne mentionnait la continuité d'un accompagnement individuel à distance mais un accueil des publics et des sessions de formations collectives rendus impossibles par cette période de confinement.



Comme sur le graphique ci-dessus, les participant.e.s au temps d'échange expliquaient que **leur priorité était de maintenir le lien avec les publics** avec lesquels ils travaillent dans la mesure du possible. Plusieurs situations se présentent alors, pouvant se résumer dans ce tableau :

Cas n° 1 : Possibilité de maintenir le lien avec les publics (bénéficiaires, partenaires, associations) permis lorsque ces derniers :

- ✓ maîtrisent la langue française
- ✓ ont du matériel adéquat (téléphonique et informatique) et un accès internet
- ✓ maîtrisent ces outils numériques
- ✓ peuvent recevoir des documents papiers (ex : photocopiés)

Il y a alors possibilité pour les professionnel.le.s d'a minima maintenir le lien avec les publics concernés, et ainsi de rompre l'isolement de ces personnes.

Cas n° 2 : Impossibilité de maintenir un lien direct avec les publics du fait de l'une de ces conditions précédemment évoquées non remplies. Dans ce cas, nous pouvons observer quelques initiatives ou « astuces » qui existent pour maintenir un lien, bien qu'indirect :

- ✓ Prêt de matériel informatique
- ✓ Faire parvenir des informations ou avoir des nouvelles de certain.e.s associations/bénéficiaires par des intermédiaires (bailleurs sociaux, personnels éducatifs)
- ✓ Récolte des ressources et mise à disposition (ex : apprentissage de la langue française)
- ✓ Initiatives solidaires (distribution d'attestations pour les publics ne disposant pas d'imprimante, recensement des FabLab pour fabrication de masques, etc)

Quelle coordination existe-t-il entre ces initiatives ?

De nombreuses initiatives solidaires émergent aux quatre coins de notre territoire dans ce contexte sanitaire. La coordination de toutes ces initiatives, notamment au niveau local est à interroger.

Qu'en est-il de l' « aller-vers » ?

La démarche de l'« aller-vers » est prépondérante dans les quartiers prioritaires, et notamment lorsqu'on parle de création d'entreprise. Avec le confinement, aller au contact de potentiels porteurs de projets, les informer voire sensibiliser aux dispositifs existants est rendu physiquement impossible. Toutefois, la démarche est transposée via des accompagnements à distance, et grâce à des acteur.rice.s qui sont proactif.ve.s, et vont au devant des publics afin de leur proposer un accompagnement.

Constat #3 : Une préparation de l'après confinement difficile par manque de visibilité

Dans de nombreuses situations, les professionnels de la politique de la ville et du développement économique maintiennent le lien avec les acteur.rice.s du territoire mais assurent également une **mission d'accompagnement**.

Effectivement de nombreuses petites structures (TPE, associations primo employeuses, structures d'insertion) risquent de souffrir de **tensions de trésorerie** durant cette période de confinement, mais aussi dans le futur. Effectivement, c'est dans environ deux trimestres que les difficultés de trésorerie se feront le plus ressentir.

Comment accompagne-t-on ?

L'accompagnement des acteurs du territoire nécessite deux prérequis :

- ✓ Une certaine **proximité** avec les acteur.rice.s permettant ainsi de connaître leurs situations de manière précises (contraintes, difficultés, etc)
- ✓ **Etre formé et donc en mesure de réorienter** les interlocuteur.trice.s (notamment vers les dispositifs mis en place par l'Etat, BPI, etc)

L'accompagnement prend plusieurs formes qui peuvent se cumuler :

1) Prise de contact avec l'association, l'entreprise et redirection vers des dispositifs ou acteurs adaptés si besoin

Les professionnel.le.s maintiennent le lien avec les structures du territoire, échangent quant à leurs situations et les réorientent vers les dispositifs de financement à leur disposition (Etat, BPI, région) ou vers les acteur.rice.s concernés selon les besoins exprimés.

Globalement, les structures semblent plutôt bien informées. Cet accompagnement permet de faire face à cette situation d'urgence et les professionnel.le.s sont alors des relais.

2) Mise en place d'un accompagnement collectif

Des réflexions sont mises en place pour lancer des démarches d'état des lieux et renforcer les coopérations entre les acteur.rice.s du territoire. Des ateliers de partage de bonnes pratiques, des moments collectifs peuvent être organisés afin de créer/consolider une communauté. Le soutien collectif peut alors s'avérer intéressant

3) Déploiement d'outils locaux spécifiques

A l'échelle de certains territoires, les collectivités tentent d'accompagner les acteur.rice.s et les préparer au futur en les accompagnants (réorientation vers les aides, préconisations et

astuces pour poursuivre l'activité) mais aussi en prenant des mesures spécifiques face à cette situation de crise :

- ✓ Fonds de solidarité pour les petits commerces de proximité
- ✓ Bons d'achats utilisables lors de la réouverture des commerces qui sont fermés

Les commerces et services de proximité font face à deux situations diverses :

- ✓ Ceux qui peuvent ouvrir mais n'ont plus de moyen de protection – L'activité est alors maintenue et les commerçants sont débordés
- ✓ Ceux qui ont dû fermer

Préparer la relance d'activité pour « l'après confinement » ou plutôt se préparer à réparer les dégâts causés par le confinement ?

Comme expliqué précédemment, le manque de visibilité quant à la période post-confinement ne permet pas réellement de donner des sécurités, et tout particulièrement aux structures très fragilisées : associations primo employeuses, structures d'insertion, très petites entreprises ayant stoppé leur activité, etc.

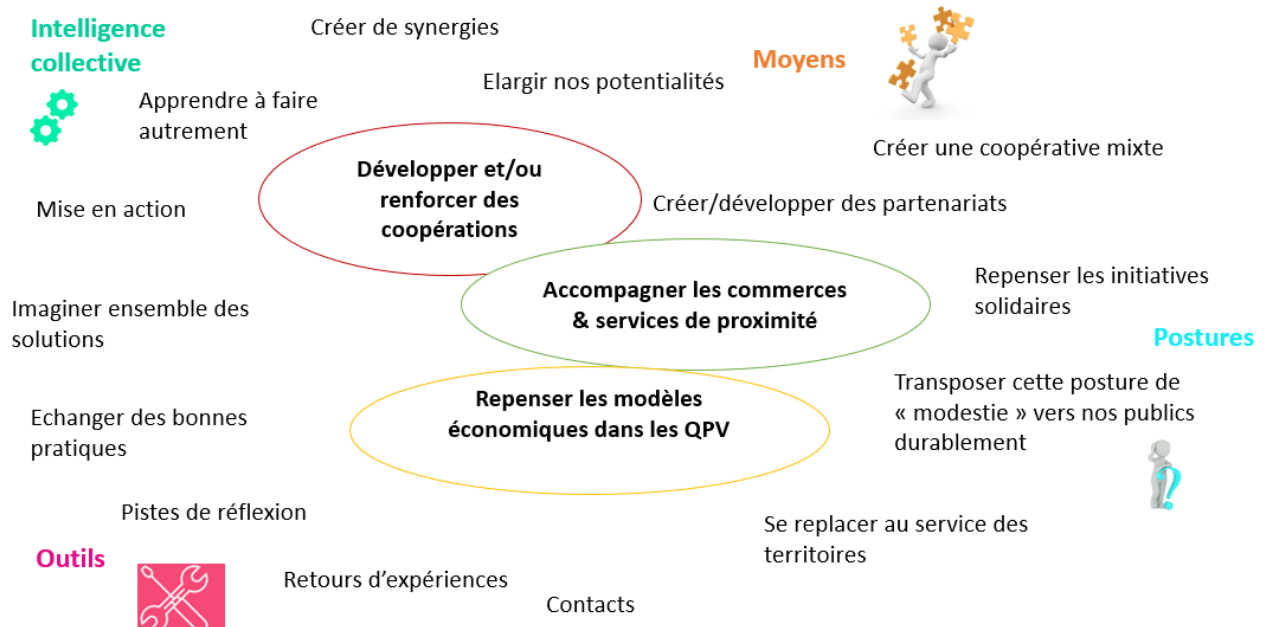
Certain.e.s professionnel.le.s ressentent la nécessité de « dessiner l'après » en notamment réfléchissant à une éventuelle réorientation de l'accompagnement et des programmations. D'autres évoquent le besoin de réfléchir à un futur accompagnement de ceux qui auront été « brisés par le Covid-19 ».

Constat #4 : Et si cette période permettait de repenser collectivement le développement économique de nos territoires ?

Dans cette période de crise sanitaire qui met à mal un système économique mondialisé, nombreux sont les économistes, politiques, éditorialistes qui proposent d'interroger la construction d'un nouveau modèle de développement plus durable et solidaire :

- ✓ Le Labo de l'ESS publiait en Février 2020 un rapport sur les "Dynamiques collectives de transitions dans les territoires", démontrant que ces dynamiques sont « le seul levier efficace de transformation en profondeur impliquant les habitants et la bonne échelle pour construire la résilience. »
- ✓ Philippe Frémeaux, quant à lui, explique que « si nous voulons que cette crise soit réellement une opportunité pour réorienter l'activité économique vers « ce qui compte vraiment [...] il faut assumer de se placer radicalement dans une perspective post-croissance ». L'économiste et éditorialiste ajoute que « face à une situation exceptionnelle, il faut aussi savoir faire preuve d'imagination » ».
- ✓ Enfin, l'appel "Pour en finir avec l'impuissance, développons ensemble une fabrique des transitions territoriales » lancé il y a quelques jours réunit déjà une centaine de signataires.

Carte mentale qui projette les axes de travail à investir avec les moyens, outils et postures associés



Les propos des participant.e.s au temps d'échange « Développement économique & QPV » faisaient écho à cette actualité nationale, comme le démontre cette carte mentale¹.

En effet, une idée majeure ressort des propos et retours des professionnel.le.s du territoire : **penser cette période comme une opportunité pour repenser le développement économique et territorial futur.**

Trois pistes de travail ont été mentionné :

- ✓ **Développer et/ou renforcer les coopérations**
- ✓ **Accompagner les commerces & services de proximité dans leur développement, implantation**
- ✓ **Repenser les modèles économiques des structures des QPV**

Il fût intéressant d'observer que les professionnel.le.s souhaitent s'inscrire dans cette dynamique collective « Développement économique & QPV » à différentes échelles :

- ✓ Echanger de bonnes pratiques à partir de retours d'expériences

On peut déceler le désir de former une communauté, resserrer les liens entre acteurs, partager des problématiques et pratiques, s'ouvrir au champ des possibles.

- ✓ Approfondir des thématiques & co-construire collectivement

Chez certain.e.s, l'envie de monter en compétences et d'aller plus loin collectivement est présente. L'aspect opérationnel est bien présent ici.

Espace ressource numérique

La création d'un espace ressource numérique a été évoqué et reçu de manière positive. Cette piste est à l'étude par les pilotes de cette démarche.

Les outils Trello & Teams ont notamment été cités.

¹ La carte mentale reprend des éléments recueillis dans le questionnaire adressé aux participant.e.s ainsi que les échanges durant la réunion

Ressources mentionnées durant la réunion

Les webinaires : « La coopération, levier de résilience », organisés par l'Institut des Territoires Coopératif

<https://instercoop.fr/webinaires-la-cooperation-levier-de-developpement/>

L'Association Nationale des Groupements de Créateurs
<http://www.groupement-de-createurs.fr/>

Imaginer les gestes barrières contre le retour à la production d'avant-crise, Bruno Latour
<https://is.gd/eWxpQf>

L'initiative de la Salle Saint-Bruno dans le 18^{ème}
https://2jdlc.r.a.d.sendibm1.com/mk/mr/QcxYpkW116WQnjO9VKFZ_1nnRc3KHfTQnkUuWJMRcU96rQq3FcO2-V2mSTTnMfOopelar_bLyuCycL680ysxdAbisQTza_4o-BiD6zpUxqWCcP3q

Réserve civique #JeVeuxAider, site du gouvernement
<http://www.essonne.gouv.fr/Actualites/Reserve-civique-JeVeuxAider>

Des ressources pour aller plus loin !

A haute Voix - "Imaginer les gestes barrières contre le retour à la production d'avant-crise », Bruno Latour

<https://podcast.ausha.co/programmes-faits-maison-radio-coco-by-radio-grenouille/a-haute-voix-imaginer-les-gestes-barrieres-contre-le-retour-a-la-production-d-avant-crise>

Pour en finir avec l'impuissance, développons ensemble une fabrique des transitions territoriales, La Fabrique des Transitions, le 07/04/2020
http://www.socialter.fr/fr/module/99999672/891/pour_en_finir_avec_limpuissance_dveloppons_ensemble_une_fabrique_des_transitions_territoriales

[Interview] Dynamiques collectives de transitions dans les territoires : le rapport détaillé du Labo de l'ESS, le 06/04/2020
<http://www.lelabo-ess.org/interview-dynamiques-collectives-de-transitions.html>

[COVID-19] La pensée confinée - Philippe Frémeaux, le 30/04/2020
<http://www.lelabo-ess.org/covid-19-la-pensee-confinee-philippe-fremeaux.html>